SNML2 : se mobiliser dès maintenant pour atteindre le bon état écologique, en séance plénière au CESE

MERCREDI 24 MAI À 15H30



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 22/05/2023

Saisine liée : SNML2 : SE MOBILISER DÈS MAINTENANT POUR ATTEINDRE LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE

Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

Revoir l'intégralité des échanges

Au moment où, en parallèle du fort développement des énergies renouvelables en mer, les enjeux du climat et de la reconquête de la biodiversité sont essentiels, le CESE a souhaité se pencher sur la stratégie française pour la mer et le littoral.

Les préconisations sont présentées par Catherine Guerniou (Groupe Entreprises) et Elodie Martinie-Cousty (Groupe Environnement et nature) au nom de la Commission Environnement, présidée par Sylvain Boucherand.

La France, un espace maritime gigantesque

La France dispose d'un espace maritime gigantesque, qui couvre une superficie d'environ 12 millions de km^2, dont 97% se trouvent en Outre-mer.

Cette force présence maritime française offre à notre pays des possibilités de développement importantes, mais aussi des responsabilités conséquentes. A titre d'exemple, la Zone économique exclusive française borde 32 autres états.

Sur la scène internationale, la France porte une forte ambition maritime.

Stratégie nationale pour la mer et le littoral 2 : un sujet d'actualité

Depuis 2017, la France est dotée d'une Stratégie nationale pour la mer et le littoral. La construction d'une nouvelle stratégie est en cours. Cette deuxième version est préparée par divers acteurs économiques, sociaux, environnementaux et élus du monde maritime et littoral.

La Stratégie nationale pour la mer et le littoral adoptée il y a 5 ans affiche aujourd'hui un bilan médiocre : alors que 80 % des pressions exercées sur la mer et les océans a une origine terrestre, la stratégie de 2017 a limité son champ d'action aux acteurs de la mer.

Cette stratégie n'a pas permis d'atteindre le bon état écologique de nos milieux marins. Agir est une urgence.

Adopter une stratégie ambitieuse pour atteindre un bon état écologique

A travers son projet d'avis, le CESE souhaite contribuer à la nouvelle stratégie pour la mer et le littoral et encourager l'adoption d'une stratégie ambitieuse.

Le CESE souhaite aussi sensibiliser le grand public aux conséquences lourdes sur le milieu marin de nos usages et modes de vie sur terre.

Pour ce faire, le CESE présentera ses préconisations en assemblée plénière le 24 mai à 15h30.

Les préconisations seront présentées par Catherine Guerniou (Groupe Entreprises) et Elodie Martinie-Cousty (Groupe Environnement et nature) au nom de la Commission Environnement, présidée par Sylvain Boucherand.

© - copyright CESE - Novembre 2026